

Tableau de suivi des résolutions (autorisations d'urbanisme)

N°	Date du vœu	ADRESSE	Protection	Nature de la résolution	État de l'instruction / Motivation de la décision	Commentaire
1	23/01/24	9-11 rue de la Grande Truanderie (01er arr.)	Aucune	PC 075 101 23 V0051 La Commission du Vieux Paris, réunie le 23 janvier 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de restructuration lourde du 9-11 rue de la Grande Truanderie. Elle déplore que le projet ignore purement et simplement la valeur historique de cet ensemble qui, bien que dégradé, présente une grande authenticité matérielle. Il n'est pas donc pas question d'intervenir sur les deux escaliers du XVIIe siècle, qui méritent au contraire une protection et doivent être mis en valeur.	Sursis à statuer	
	26/11/24			PC 075 101 24 V0029 La Commission du Vieux Paris, réunie le 26 novembre 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné en suivi le projet de rénovation du 9-11 rue de la Grande Truanderie. Elle enregistre avec satisfaction l'évolution du projet et lève sa résolution du 23 janvier. Elle s'oppose en revanche au traitement des façades qui est proposé (alignement des bandeaux), totalement contraire à l'histoire.	En cours d'instruction	Suivi
2	23/01/24	150 avenue des Champs-Élysées (08e arr.)	Aucune	PC 075 108 23 V0045 La Commission du Vieux Paris, réunie le 23 janvier 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de restructuration lourde du 150 avenue des Champs-Élysées. Sur plusieurs points, elle constate la disproportion du projet avec le bâti existant. La création de surfaces supplémentaires entraîne en premier lieu la suppression d'espaces ouverts ; la Commission considère sur ce point que la maîtrise d'ouvrage s'honorerait en respectant le futur Plan local d'urbanisme bioclimatique. La Commission s'oppose par ailleurs à ce qu'un escalier remarquable – donnant sur la rue Lord Byron – soit amputé de sa première volée et demande que la totalité des décors en place, qu'ils datent des années 1880-1890 ou 1920, soient conservés. Concernant les façades, elle souhaite que soit rétablie une claire différenciation des immeubles ; elle s'oppose en outre fermement au dessin de la façade	Favorable avec réserve	

				proposée sur la rue Lord Byron. Enfin, la Commission ne juge pas pertinentes les surfaces vitrées projetées au dernier niveau, tant pour des raisons climatiques qu'esthétiques.		
	04/07/24			PC 075 108 23 V0045 La Commission du Vieux Paris, réunie le 4 juillet 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné en suivi le projet de restructuration du 150 avenue des Champs-Élysées. Elle prend bonne note des modifications apportées au projet et lève sa résolution du 23 janvier 2024. Elle demande toutefois des précisions sur le traitement de la façade donnant sur la rue Lord-Byron.	Favorable avec réserve	Suivi
3	23/01/24	190 rue Lecourbe (15e arr.)	Aucune	PC 075 115 23 V0045 La Commission du Vieux Paris, réunie le 23 janvier 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet démolition et reconstruction au 190 rue Lecourbe. Elle s'oppose fermement à la démolition pure et simple d'un immeuble de faubourg, dernier témoin de l'ancien alignement sur ce tronçon de la rue Lecourbe. La parcelle en lanière est un exemple, de plus en plus rare, de cour artisanale et/ou industrielle dans les faubourgs de Paris ; elle mérite d'être valorisée de manière plus respectueuse.	Favorable avec réserve	
4	23/01/24	39 boulevard de Vaugirard (15e arr.)	Aucune	PC 075 115 23 V0042 La Commission du Vieux Paris, réunie le 23 janvier 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet du 39 boulevard de Vaugirard. Elle maintient sa résolution antérieure.	Favorable avec réserve	Suivi
5	07/03/24	27-33 rue Barbet de Jouy (07e arr.)	PSMV	PC 075 107 23 V0041 La Commission du Vieux Paris, réunie le 07 mars 2024 à l'Hôtel d'Albret et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de réhabilitation de l'ancien siège du Conseil régional d'Ile-de-France, rue Barbet-de-Jouy. Elle souhaite que lui soient transmises de plus amples précisions sur la végétalisation et les aménagements paysagers (surfaces de pleine terre, essences choisies, etc.).	Favorable avec réserve	
6	07/03/24	22 avenue Montaigne (08e arr.)	Aucune	PC 075 108 23 V0054 La Commission du Vieux Paris, réunie le 07 mars 2024 à l'Hôtel d'Albret et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de restructuration du 22 avenue Montaigne. Elle désapprouve le choix d'un motif unique pour l'ensemble du bâtiment, qui consiste à apposer un sigle sur l'immeuble et à imposer une marque dans l'espace public. Elle regrette par	Favorable avec réserve	

				ailleurs l'absence totale d'intégration des notions d'échelle et de composition dans le dessin de la façade principale. Le renoncement à toute hiérarchisation des formes, contraire à la tradition urbaine, lui semble participer d'une conception avant tout publicitaire de l'architecture.		
	04/07/24			PC 75 108 23 V0054 La Commission du Vieux Paris, réunie le 4 juillet 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné en suivi le projet de rénovation du 22 avenue Montaigne. Elle se félicite de l'évolution du projet et lève sa résolution du 7 mars 2024.		Suivi
7	07/03/24	146 rue de Bercy (12e arr.)	MH	PC 075 112 23 P0069 La Commission du Vieux Paris, réunie le 07 mars 2024 à l'Hôtel d'Albret et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de requalification des abords de la gare de Lyon. Si elle ne remet pas en cause les fondements d'un projet visant à redonner une urbanité à cette séquence peu accueillante de la rue de Bercy, elle considère que la négation du travail mené par Louis Arretche dans les années 1980 n'est pas la bonne solution. Il faudrait au contraire s'appuyer sur les qualités plastiques de cet aménagement, à commencer par les garde-corps. Tel qu'il est formulé, le projet apparaît plutôt comme une réponse provisoire, voire cosmétique, à des carences d'ordre fonctionnel et spatial.		
	06/06/24			PC 075 112 23 P0069 La Commission du Vieux Paris, réunie le 6 juin 2024 à l'Hôtel d'Albret et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a pris connaissance des précisions fournies par les porteurs du projet de requalification des abords de la gare de Lyon. Elle n'émet pas d'objection sur le traitement du rez-de-chaussée, mais maintient de fortes réserves sur la dépose complète des garde-corps d'origine. Elle sera particulièrement attentive à l'évolution de ce projet, qui devrait conserver la mémoire de l'état antérieur du site.		Suivi
8	07/03/24	136 boulevard Vincent Auriol (13e arr.)	Aucune	PC 075 113 23 V0041 La Commission du Vieux Paris, réunie le 07 mars 2024 à l'Hôtel d'Albret et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de démolition totale du 136 boulevard Vincent-Auriol. Elle s'oppose fermement à cette démolition et suggère que cette adresse, et plus largement l'ensemble de la séquence faubourienne allant jusqu'à la place Pinel – rare témoignage de la première moitié du XIXe siècle dans ce secteur très transformé –, soit protégé au titre du PLU bioclimatique.	Défavorable	

9	07/03/24	42 rue de Cléry (02e arr.)	PVP	PC 075 102 23 V0029 La Commission du Vieux Paris, réunie le 07 mars 2024 à l'Hôtel d'Albret et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné en suivi le projet de réhabilitation du 42 rue de Cléry. Elle prend bonne note des modifications apportées au projet initial et lève sa résolution.	Favorable avec réserve	Suivi
10	07/03/24	13 rue Scipion (05e arr.)	MH	PC 075 105 21 V0017 M01 La Commission du Vieux Paris, réunie le 07 mars 2024 à l'Hôtel d'Albret et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné en suivi le projet d'installation d'un campus universitaire dans l'hôtel Scipion. Elle enregistre les évolutions positives du projet, mais s'interroge sur la nouvelle coupe sur la cour, qui semble indiquer un approfondissement des espaces souterrains.	Favorable avec réserve	Suivi
11	07/03/24	12-56 rue Claude Bernard (05e arr.)	PVP	PC 075 105 23 V0028 Levée de résolution	Favorable avec réserve	Suivi
12	07/03/24	7 avenue de la République (11e arr.)	MH + PVP	PC 075 111 23 V0013 La Commission du Vieux Paris, réunie le 07 mars 2024 à l'Hôtel d'Albret et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné en suivi le projet de restructuration du 7 avenue de la République. Elle enregistre avec satisfaction l'évolution du projet et lève sa résolution.	Favorable avec réserve	Suivi
13	07/03/24	41-47 boulevard de Picpus (12e arr.)	MH	PC 075 112 23 V0063 La Commission du Vieux Paris, réunie le 07 mars 2024 à l'Hôtel d'Albret et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le nouveau projet d'agrandissement de l'ensemble scolaire Saint-Michel de Picpus. Elle enregistre avec satisfaction l'évolution du projet et lève sa résolution.	Favorable avec réserve	Suivi
14	07/03/24	168 rue de Tolbiac (13e arr.)	Aucune	PC 075 113 23 V0025 La Commission du Vieux Paris, réunie le 07 mars 2024 à l'Hôtel d'Albret et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a pris connaissance de l'étude établis par l'Atelier parisien d'urbanisme en 2014 et lève sa résolution. Elle souhaite toutefois être informée du projet paysager de cette opération.	Favorable	Suivi
15	07/03/24	6-24 avenue Corentin Cariou (19e arr.)	PVP	PC 075 119 23 V0044 La Commission du Vieux Paris, réunie le 07 mars 2024 à l'Hôtel d'Albret et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a pris connaissance	En cours d'instruction	Suivi

				des précisions apportées sur l'écriture et la matérialité des nouveaux immeubles. Elle maintient toutefois ses réserves sur la massification d'ensemble du site.		
16	04/04/24	47 quai de la Tournelle (05e arr.)	Aucune	PC 075 105 23 V0033 La Commission du Vieux Paris, réunie le 4 avril 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de rénovation de l'hôtel de Miramion, au 47 quai de la Tournelle. Elle est fermement défavorable à la démolition du second niveau de caves, destiné à accueillir un bassin de nage. Ce dernier, tout comme les aménagements techniques qu'il nécessite, constituerait une atteinte irréversible à l'intégrité d'un des monuments les plus importants de ce secteur de la rive gauche.	Favorable avec réserve	
17	04/04/24	66 rue Saint-Dominique (07e arr.)	Aucune	PC 075 107 24 V0006 La Commission du Vieux Paris, réunie le 4 avril 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de restructuration de l'ensemble artisanal du 66 rue Saint-Dominique. Elle suggère que la végétalisation soit plus importante et s'interroge sur la porosité du sol dans l'aménagement de la cour.	Favorable avec réserve	
	19/09/24			PC 075 107 24 V0006 La Commission du Vieux Paris, réunie le 19 septembre 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné en suivi le projet de rénovation du 66 rue Saint-Dominique. Elle prend bonne note des éléments communiqués concernant la végétalisation de l'ensemble et lève sa résolution du 4 avril 2024.		Suivi
18	04/04/24	73 rue du Faubourg Saint-Antoine (11e arr.)	Aucune	PC 075 111 15 V0051 M02 La Commission du Vieux Paris, réunie le 4 avril 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de rénovation lourde du 73 rue du Faubourg Saint-Antoine. Elle réitère sa résolution du 19 février 2016. Huit ans après et sans qu'aucune issue favorable n'ait été trouvée concernant cette adresse importante du faubourg Saint-Antoine, elle proteste énergiquement contre la mise en œuvre d'un projet qu'elle juge destructeur. L'escalier du XVIIe siècle doit être maintenu et restauré ; quant aux caves, qui datent probablement du XVIIe siècle elles aussi, il semble que le projet en prévoit l'affouillement. La Commission demande des explications précises sur ce point.	Défavorable	

19	04/04/24	154 rue Oberkampf et cité Durmar (11e arr.)	Aucune	PC 075 111 23 V0047 PC 075 111 23 V0049 PC 075 111 24 V0003 (annulé) La Commission du Vieux Paris, réunie le 4 avril 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet d'aménagement du 154 rue Oberkampf et cité Durmar. Elle regrette la disparition complète de toute activité artisanale à cette adresse et s'oppose à ce projet, qui ne prend pas en compte l'esprit du lieu. Elle demande par ailleurs qu'un travail concerté soit engagé sur ce site.	Défavorable	
	19/09/24			PC 075 111 24 V0047 PC 075 111 24 V0049 La Commission du Vieux Paris, réunie le 19 septembre 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné en suivi les projets de rénovation de la cité Durmar. Elle se félicite de l'évolution de ces projets, fruits d'un dialogue constructif entre les différentes parties, et lève ses résolutions du 4 avril 2024.		Suivi
20	04/04/24	Place Denfert- Rochereau (14e arr.)	Aucune	PA 075 114 24 V0001 La Commission du Vieux Paris, réunie le 4 avril 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de réaménagement de la place Denfert-Rochereau. Elle accueille avec satisfaction ce projet.	Favorable avec réserve	
21	04/04/24	2 rue Archereau (19e arr.)	Aucune	PC 075 119 23 V0040 La Commission du Vieux Paris, réunie le 4 avril 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de rénovation du 2 rue Archereau. Elle regrette que le projet dénature et banalise des constructions de qualité et, de manière plus générale, s'inquiète du devenir des architectures à parement pierre des années 1960.	Favorable avec réserve	
22	04/04/24	32 rue du Dragon (06e arr.)	PVP	PC 075 106 23 V0049 La Commission du Vieux Paris, réunie le 4 avril 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné en suivi le projet de surélévation au 32 rue du Dragon. Elle maintient sa résolution antérieure.	Favorable avec réserve	Suivi

23	04/04/24	1-3 rue Regnault (13e arr.)	PVP	PC 075 113 20 V0012 La Commission du Vieux Paris, réunie le 4 avril 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné en suivi de faisabilité le projet de transformation de l'ancienne gare Masséna. Elle prend acte de l'évolution du programme et décide de lever sa résolution (avis DHAAP des 25 mai 2020 et 18 janvier 2021).	Annulation	Suivi de faisabilité
24	07/05/24	15 rue Louis David (16e arr.)	Aucune	PC 075 116 24 V0009 La Commission du Vieux Paris, réunie le 7 mai 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de restructuration d'ensemble du 15 rue Louis David. Elle s'oppose à toute isolation thermique par l'extérieur du bâtiment Ravier, œuvre remarquable des architectes Jean-Daniel Évette et Elio Libero Quintili, et suggère que les porteurs du projet se rapprochent de l'Agence parisienne du climat afin d'étudier d'autres scénarios. Concernant les bâtiments C et D, elle suggère que soient remployés le maximum d'éléments de qualité (escalier en bois, menuiseries, etc.). Elle considère enfin que les cours sont l'élément central du projet ; par conséquent, l'unification visuelle et matérielle de l'ensemble devrait se limiter au traitement paysager.	Favorable avec réserve	
	15/10/24			PC 075 116 24 V0009 La Commission du Vieux Paris, réunie le 15 octobre 2024 au Pavillon de l'Arsenal sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de restructuration du 15 rue Luis-David. Elle enregistre avec satisfaction l'évolution du projet, qui préserve la remarquable façade du bâtiment Ravier, et lève par conséquent sa résolution du 7 mai 2024.		Suivi
25	06/06/24	1 rue Dalayrac (02e arr.)	PVP	PC 075 102 24 P0008 Pas de résolution	En cours d'instruction	
26	06/06/24	16 rue Chaptal (09e arr.)	MH	PC 075 109 24 V0018 La Commission du Vieux Paris, réunie le 6 juin 2024 à l'Hôtel d'Albret et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de rénovation du Musée de la Vie romantique. Elle prend bonne note des différentes interventions prévues, qui lui semblent respectueuses de cet ensemble remarquable, et demande à être tenue informée des détails du pavement qui sera mis en œuvre dans la cour.	Favorable avec réserve	

27	06/06/24	12 rue de la Cavalerie (15e arr.)	Aucune	PC 075 115 24 V0005 La Commission du Vieux Paris, réunie le 6 juin 2024 à l'Hôtel d'Albret et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de transformation de l'immeuble du 12 rue de la Cavalerie en établissement médico-social. Elle souhaite engager une démarche auprès des porteurs de projet afin de minimiser son impact sur cet immeuble d'habitation de qualité.	Favorable avec réserve	Suivi
	19/09/24			PC 075 115 24 V0005 La Commission du Vieux Paris, réunie le 19 septembre 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné en suivi le projet de transformation du 12 rue de la Cavalerie. Elle prend bonne note de l'engagement des porteurs du projet à conserver le hall d'entrée et à respecter le style général de l'immeuble. Elle lève par conséquent sa résolution du 6 juin 2024.		
28	04/07/24	43A quai André Citroën (15e arr.)	Aucune	PC 075 115 24 V0020 La Commission du Vieux Paris, réunie le 4 juillet 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de restructuration de la tour Mirabeau au front de Seine. Consciente de la nécessité de rénover cet immeuble exceptionnel, elle ne s'oppose pas aux choix techniques du projet ; elle souhaite toutefois que l'un des éléments de façade à double peau soit conservé et mis en dépôt auprès d'une institution muséale ou patrimoniale. Elle considère en revanche que les loggias, dont la justification est avant tout commerciale, dénaturent cet objet architectural. Elle exprime par conséquent son opposition à cet aspect du projet.	Favorable avec réserve	
29	04/07/24	9-11 et 10-12 rue de Fourcy (04e arr.)	PSMV	PC 075 104 23 V0044 PC 075 104 23 V0045 La Commission du Vieux Paris, réunie le 4 juillet 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de réhabilitation des immeubles situés 9-11 et 10-12 rue de Fourcy. Elle s'oppose au principe d'une isolation thermique par l'extérieur sur ces types d'immeubles et dans un tel environnement patrimonial. Elle rappelle à ce propos que le 9-11 rue de Fourcy est mitoyen de l'hôtel Hénault de Cantobre et que la surépaisseur de l'isolation produirait sur cette architecture remarquable un effet désastreux. La Commission s'étonne en outre que le projet ne prévoit rien pour remédier à l'état de dégradation de la galerie du rez-de-chaussée de ce même immeuble.	Défavorable (PC 075 104 23 V0044) Favorable avec réserve (PC 075 104 23 V0045)	

30	04/07/24	14 rue La Vacquerie (11e arr.)	Aucune	PC 075 111 24 V0009 La Commission du Vieux Paris, réunie le 4 juillet 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de surélévation du 14 rue La Vacquerie. Elle s'oppose fermement au principe de surélévation de trois niveaux sur la rue, solution proposée dans le cadre du présent permis de construire. Considérant la solution alternative ajoutée par les porteurs du projet, elle s'interroge sur sa compatibilité avec la protection de la parcelle au titre du futur PLU bioclimatique. La représentation du projet lui semble par ailleurs, dans l'état actuel, manquer de précision.	Caduc	
31	04/07/24	86 rue du Faubourg Saint-Antoine (12e arr.)	Aucune	PC 075 112 23 V0061 La Commission du Vieux Paris, réunie le 4 juillet 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de modifications des combles du 86 rue du Faubourg-Saint-Antoine. Elle s'oppose fermement à ce projet, qui dénature un bâtiment inscrit dans le paysage remarquable du faubourg Saint-Antoine. Les combles de l'immeuble étant la seule partie susceptible d'être authentique, elle considère de surcroît qu'il n'est envisageable ni de les surélever, ni de leur substituer une autre forme.	Rejet implicite	
32	04/07/24	4 rue d'Oran (18e arr.)	Aucune	PC 075 118 24 V0007 La Commission du Vieux Paris, réunie le 4 juillet 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de réhabilitation lourde du 4 rue d'Oran. Si elle ne s'oppose pas au principe d'une isolation thermique par l'extérieur, elle regrette que le projet ne tienne pas compte des qualités architecturales de cet ensemble, qui présente une cohérence et des détails de composition typiques du post-modernisme. La rénovation d'une architecture ne légitime ni la négation de ses caractéristiques, ni la banalisation de ses façades.	En cours d'instruction	
33	04/07/24	55 avenue Gambetta (20e arr.)	Aucune	PC 075 120 24 V0006 La Commission du Vieux Paris, réunie le 4 juillet 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de démolition de la maison du 55 avenue Gambetta. Considérant que cette maison de faubourg ne présente pas de défaut structurel ni sanitaire significatif, elle s'oppose à sa démolition pure et simple.	Favorable avec réserve	
34	04/07/24	158 boulevard Davout (20e arr.)	Aucune	PC 075 120 24 V0007 La Commission du Vieux Paris, réunie le 4 juillet 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de rénovation thermique de du 158 boulevard Davout. Considérant que l'isolation	Favorable avec réserve	

				thermique par l'extérieur est proscrite pour les ensembles HBM de la ceinture, elle considère qu'il doit en être de même pour cette opération, qui présente des qualités plastiques très particulières. Elle s'oppose donc à ce projet et demande que d'autres options soient étudiées.		
35	04/07/24	121 rue de Charonne (11e arr.)	Aucune	PC 075 111 23 V0033 Aucune résolution	Défavorable	Suivi
36	19/09/24	2-4 rue de Rohan (01er arr.)	PVP	PC 075 101 24 V0019 La Commission du Vieux Paris, réunie le 19 septembre 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de réhabilitation de l'hôtel du Louvre. Elle se félicite de la restauration de certains éléments de décors longtemps dissimulés. En revanche, elle regrette la disparition d'un escalier qui est un témoin du premier état (1855) de cet exceptionnel ensemble immobilier. Elle regrette également le traitement des commerces sur la rue de Rohan, qui fait disparaître le niveau d'entresol d'origine.	Favorable avec réserve	
37	19/09/24	21 rue d'Enghien (10e arr.)	Aucune	PC 075 110 24 V0015 La Commission du Vieux Paris, réunie le 19 septembre 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de surélévation du 21 rue d'Enghien. Elle s'oppose fermement à ce projet, qui aurait pour effet de dénaturer une façade néo-classique dont l'intégrité a été préservée jusqu'à nos jours. Elle rappelle à ce propos le faible nombre d'immeubles de cette période encore en place, qui rend plus nécessaire encore leur préservation.	Favorable avec réserve	
38	19/09/24	24 avenue du Bel-Air (12e arr.)	Aucune	PC 075 112 24 V0012 La Commission du Vieux Paris, réunie le 19 septembre 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de surélévation du 24 avenue du Bel-Air. Elle s'oppose fermement à ce projet de surélévation, à la fois disproportionné et au dessin incompatible avec son environnement. La densification de l'intérieur de la parcelle comme des abords de l'impasse des Arts lui paraît en outre très excessive.	Défavorable	
39	19/09/24	90 boulevard Kellerman (13e arr.)	Aucune	PC 075 113 24 V0024 La Commission du Vieux Paris, réunie le 19 septembre 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de restructuration lourde du 90 boulevard Kellermann. Elle exprime des réserves devant un projet qui, à ses yeux, vise à dissimuler les traces d'une histoire	Rejet implicite	

				40industrielle et architecturale particulièrement riche. Elle souhaite engager une discussion avec les porteurs du projet, afin d'envisager une approche plus respectueuse des différentes strates dont ce site est le témoin.		
40	19/09/24	62 rue Boileau (16e arr.)	Aucune	PC 075 116 24 P0033 La Commission du Vieux Paris, réunie le 19 septembre 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de restructuration lourde de l'ambassade du Vietnam, 62 rue Boileau. Elle souhaite que le maximum d'éléments de second œuvre et de décors existants puisse être réutilisé dans le bâtiment rénové.	En cours d'instruction	
41	19/09/24	11, rue Louis Le Grand (02e arr.)	PVP	PC 075 102 21 V0027 M01 La Commission du Vieux Paris, réunie le 19 septembre 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné en suivi le projet de réhabilitation du 11 rue Louis Le Grand. Après plusieurs examens du projet et un dialogue constructif qui avaient permis de trouver un accord sur les modalités de rénovation de cet ancien hôtel particulier, elle estime être dupée par ce revirement. Elle est par conséquent très défavorable à la démolition d'éléments structurels du XVIIIe siècle qu'implique le présent permis modificatif.	En cours d'instruction	Suivi
	12/12/24			PC 075 102 21 V0027 M01 La Commission du Vieux Paris, réunie le 12 décembre 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné en suivi le projet de réhabilitation d'un hôtel particulier au 11 rue Louis-le-Grand. Elle prend bonne note de la préservation des caves du XVIIIe siècle et lève sa résolution du 19 septembre 2024.		Suivi
42	19/09/24	16 rue d'Ulm (05e arr.)	Aucune	PC 075 105 23 V0031 La Commission du Vieux Paris, réunie le 19 septembre 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné en suivi le projet d'extension de l'Institut Curie au 16 rue d'Ulm. Elle se félicite de l'intégration du « pavillon des Sources » dans le projet mais, en dépit de l'intérêt du programme, elle maintient sa résolution du 19 septembre 2023.	Favorable avec réserve	Suivi
43	19/09/24	34 avenue Foch (16e arr.)	PVP	PC 075 116 24 V0027 La Commission du Vieux Paris, réunie le 19 septembre 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de rénovation de l'hôtel du 34 avenue Foch. Elle prend bonne note de l'engagement des porteurs du projet à restaurer et remettre en place les mosaïques de la « salle verte » et lève par conséquent sa résolution du 7 mai	Favorable avec réserve	Suivi de faisabilité

				2024.		
44	15/10/24	39 avenue Rapp (07e arr.)	Aucune	PC 075 107 24 V0014 La Commission du Vieux Paris, réunie le 15 octobre 2024 au Pavillon de l’Arsenal sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de surélévation de l’immeuble du 39 avenue Rapp. Considérant que, par son horizontalité et l’ampleur du volume vitré, cette proposition aurait pour effet de dénaturer le linéaire très cohérent de l’avenue Rapp – voie reconnue pour ses remarquables immeubles post-haussmannien et Art nouveau –, elle s’oppose au projet dans sa forme actuelle.	En cours d’instruction	
45	15/10/24	95 rue de la Folie-Méricourt (11e arr.)	Aucune	PC 075 111 24 V0011 La Commission du Vieux Paris, réunie le 15 octobre 2024 au Pavillon de l’Arsenal sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de surélévation de l’immeuble du 95 rue de la Folie-Méricourt et 12 boulevard Jules-Ferry. Elle s’oppose fermement à cette proposition, qui aurait pour effet de dénaturer une construction du début du XIXe siècle dont le degré d’authenticité est avéré. Cette adresse s’inscrit de surcroît dans un environnement remarquable et, du fait de son échelle, constitue un précieux témoin de la formation des tissus urbains en bordure du canal Saint-Martin.	Défavorable	
46	15/10/24	18 rue de la Ville-l’Évêque (08e arr.)	MH	PC 075 108 24 V0002 La Commission du Vieux Paris, réunie le 15 octobre 2024 au Pavillon de l’Arsenal sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné en suivi le projet de rénovation du 18 rue de la Ville-l’Évêque. Elle enregistre avec satisfaction l’évolution du projet et la préservation des serliennes qui marquent l’entrée de cet hôtel particulier néo-classique. Elle lève par conséquent sa résolution du 9 mars 2023, mais maintient des réserves concernant les démolitions en sous-sol, qui lui semblent encore excessives.	Favorable avec réserve	Suivi
47	26/11/24	56 rue du Faubourg Saint-Antoine (12e arr.)	PVP	PD 075 112 24 V0004 La Commission du Vieux Paris, réunie le 26 novembre 2024 à l’Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de construction d’un ascenseur dans une cage d’escalier de la cour du Bel-Air, 56 rue du Faubourg Saint-Antoine. Elle tient à appuyer l’avis défavorable transmis par le DHAAP à la direction de l’Urbanisme, considérant qu’il est possible de trouver une autre localisation pour cet aménagement.	Rejet implicite	Signalement

48	12/12/24	Parvis Notre-Dame - Place Jean-Paul II (04e arr.)	Aucune	PC 075 104 24 V0033 PC 075 104 24 V0034 PA 075 104 24 V0008 La Commission du Vieux Paris, réunie le 12 décembre 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné les projets d'aménagement du parvis de Notre-Dame et du square de l'Ile-de-France. Elle réitère son souhait d'une évocation, dans le traitement du parvis, des anciens tracés qu'André Hermant et Jean-Pierre Jouve avaient dessinés. Elle restera particulièrement attentive au traitement des grilles qui ferment le square de l'Ile-de-France, dont Georges-Henri Pingusson avait voulu qu'elles marquent une séparation nette entre l'espace public et les abords du Mémorial des martyrs de la déportation.	En cours d'instruction	Suivi de faisabilité
49	12/12/24	6 villa Mozart (16e arr.)	Aucune	PC 075 116 24 V0035 PC 075 116 24 V0046 La Commission du Vieux Paris, réunie le 12 décembre 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de restructuration du site des Apprentis d'Auteuil, 6 villa Mozart. Elle maintient ses regrets de voir disparaître le bâtiment O et souhaite qu'une visite du site puisse être organisée dans les délais les plus brefs.	Favorable avec réserve (PC 075 116 24 V0035) En cours d'instruction (PC 075 116 24 V0046)	Suivi de faisabilité
50	12/12/24	5 square Léon Guillot (15e arr.)	Aucune	PC 075 115 24 V0043 La Commission du Vieux Paris, réunie le 12 décembre 2024 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de Jean-François Legaret, a examiné le projet de réhabilitation de l'ancien orphelinat de Saint-Vincent-de-Paul, 5 square Léon Guillot. Elle s'oppose fermement à une telle opération de massification et de démolition sans véritable discernement de l'existant. Elle considère que les éléments les plus représentatifs de ce site historiquement riche devraient faire l'objet d'une mise en valeur et non être écrasés par de nouvelles constructions.	En cours d'instruction	